



Mission d'Information sur
la Pauvreté et l'Exclusion
Sociale en Ile-de-France

LES PERSONNES SANS DOMICILE QUI SONT-ELLES ?

Rencontre Etudes et Recherches, le 16 mai 2003

Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Ile-de-France - MIPES

Région Ile-de-France, 35 boulevard des Invalides, 75007 Paris

Tél : 01 53 85 66 96 - Fax : 01 53 85 74 09

mipes@iledefrance.fr

<http://www.iledefrance.fr/> et www.ile-de-france.pref.gouv.fr

Compte-rendu de la rencontre sur les personnes sans-domicile

Cette rencontre organisée en mai porte sur un sujet qui reste d'actualité. Les personnes en situation de rupture de logement sont en grand nombre et les questions abordées lors de cette rencontre méritent d'être approfondies. En effet, on ne peut se contenter de quelques enquêtes sur les « sdf » et des résultats de l'enquête logement. Il faut travailler sur l'ensemble des situations rencontrées et voir comment mieux les connaître.

Aussi bien que très tardif, cette restitution de cette séance reste utile et précieux. Nous nous excusons du retard apporté à la produire ainsi que des défauts de présentation. Nous nous sommes limités à une mise en forme des interventions au cours de cette rencontre sans constituer un véritable compte-rendu. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Nous souhaitons également vous solliciter pour faire connaître à la Mission tous les travaux ou études dont vous avez connaissance qui permettraient de mieux connaître certaines situations et de poursuivre la réflexion engagée au cours de cette rencontre.

Plan du document :

- Aspects méthodologiques des enquêtes sur les personnes sans-domicile par Maryse MARPSAT
- L'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds par Brigitte DEBRAS (voir annexes)
- Le point de vue des expériences de terrain par Martine QUAGLIA (voir annexes)
- L'intervention de Joachim SOARES de l'Espace Solidarité Habitat (voir annexes)
- L'Hébergement d'après les enquêtes Logement par Anne LAFERRERE (voir annexes)

Introduction de la rencontre

Les personnes sans domicile : qui sont-elles ?

En 1993, le conseil de l'information statistique a entrepris une réflexion sur la connaissance des situations d'exclusion du logement et a préconisé des opérations statistiques particulières ainsi que la prise en compte dans les enquêtes et opérations statistiques des personnes exclues du logement, sans en faire une statistique particulière. C'est dans ce cadre que se sont déroulés les premiers travaux de l'INED, qui a conduit en 1995 une enquête pilote sur les personnes sans domicile de Paris intra-muros, sous la responsabilité de Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion. Reprenant la méthode utilisée à cette occasion, l'INSEE a réalisé en 2001 une enquête nationale auprès des personnes fréquentant les lieux de restauration gratuite et d'hébergement dont la Direction Régionale d'Ile-de-France a publié récemment une exploitation pour l'agglomération parisienne. L'INED a poursuivi ses travaux par une enquête en 1998 portant sur les 16-25 ans sans domicile à Paris et dans la première couronne, ainsi que par des travaux de comparaisons avec d'autres métropoles étrangères et des entretiens approfondis donnant le point de vue des personnes concernées sur leur situation.

De son côté, la Mission, en collaboration avec la FNARS et la DRASS a réédité une opération statistique dénommée « une nuit donnée » permettant de connaître les caractéristiques des personnes hébergées en CHRS et CHU. La reproduction de cette enquête permet aussi de mesurer des évolutions dans le temps. Nous disposons donc aujourd'hui de nombreux éléments de connaissance sur les personnes « sans domicile ». Ces éléments doivent être complétés par la connaissance des acteurs de terrain au contact de ces populations.

Cependant, si l'opinion s'est fortement focalisée sur les « SDF » en faisant une catégorie en soi, les situations d'exclusion du logement sont très diverses et peuvent recouvrir des personnes hébergées chez des proches, des personnes vivant dans des squats, ou encore dans des habitats de fortune ou inconfortables ...

Déroulement de la Rencontre

La séance a été animée par Maryse MARPSAT, responsable du programme de recherche de l'INED sur les sans-domicile, et membre de l'observatoire national, qui a introduit le sujet et retracé l'historique des travaux sur ces questions ainsi que des méthodes d'enquêtes auprès des sans-domicile.

Mmes Brigitte DEBRAS de l'INSEE Ile-de-France et Martine QUAGLIA de l'INED ont présenté le déroulement et les résultats de l'enquête réalisée par l'INSEE en 2001 auprès des centres de restauration gratuite et d'hébergement.

Mme Carole LARDOUX a apporté quelques informations sur l'observatoire du Samu Social de Paris. M. Patrick ROUYER de la FNARS compléta ces éléments de connaissance .

Dans une seconde partie de matinée, Mme MARPSAT a fait le point de l'état des réflexions sur les situations d'exclusion du logement, en partant des réflexions menées par le CNIS en 1993-95.

Cette réflexion a été illustrée par Mme Anne LAFERRERE de l'INSEE qui traita du cas des hébergés par un tiers, vu au travers de l'enquête Logement.

M Joachim SOARES de L'Espace Solidarité Habitat de Paris - 20° apporta son témoignage sur les situations rencontrées et en particulier des squats dans Paris.

L'ensemble de ces interventions a donné lieu à un débat avec les participants.

Aspects méthodologiques des enquêtes sur les personnes sans domicile

Maryse Marpsat – le 16 Mai 2003

Les statisticiens français se sont saisis du thème des personnes sans domicile au début des années 90, à la demande du Conseil National de l'Information Statistique au sein duquel les associations avaient demandé que des méthodes fiables soient mises au point afin d'aboutir à une meilleure connaissance statistique des personnes concernées (voir l'introduction au numéro spécial de *Sociétés Contemporaines*, n°30, avril 1998).

Les points suivants seront abordés dans cette intervention :

- A. l'historique des travaux du CNIS
- B. la classification des situations de logement issue des travaux du CNIS et quelques commentaires
- C. les difficultés d'une enquête statistique auprès des sans-domicile
- D. la méthode des enquêtes de l'INED et de l'enquête de l'INSEE
- E. un panorama des travaux de l'INED sur cette question
- F. une proposition de classification des sources statistiques concernant les sans-domicile
- G. La classification adoptée par le CNIS

A. L'historique des travaux du CNIS (Conseil National de l'Information Statistique)

En octobre 1993, le Cnis créée, au sein de la formation Démographie-Conditions de Vie, le groupe de travail sur les « Sans-Abri », présidé par Pierre Calame, de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, suite à un avis adopté en Assemblée plénière le 29 juin 1993 recommandant que « la population des sans abri et sans logis fasse l'objet, sous l'égide du Cnis, d'une investigation méthodologique pour préparer les voies d'une meilleure connaissance de ces populations »¹. Les premiers travaux réalisés par l'Ined sur la question des personnes sans domicile à Paris s'inséraient dans le cadre de ces investigations.

Sous l'égide du groupe « sans-abri » du CNIS, plusieurs enquêtes expérimentales, réalisées par des organismes divers, se sont déroulées en France pendant l'hiver 1994-1995, dans des zones géographiques réduites :

- des enquêtes sur les ménages menacés d'expulsion : à Arras, Chartres et Marseille, réalisées par le service statistique du Ministère de la Justice ;

- des enquêtes sur les sans domicile "au sens restreint"² : à Strasbourg par le Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes inadaptées (CREAI-Alsace) et l'Observatoire Régional des Handicaps et des Inadaptations d'Alsace (ORHIAL) ; à Paris par l'INED ;

- des enquêtes sur les conditions de logement des ménages à très bas revenus : dans l'agglomération lyonnaise par la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MIRE) et la Direction Régionale de l'INSEE ; en Seine-Saint-Denis par la Direction Départementale de l'Equipement, la Caisse d'Allocations Familiales, le CNRS, la Direction Régionale de l'INSEE, le bureau d'études Alphaville.

En milieu rural, les consultations du groupe conduisent à penser que les difficultés de logement se traduisent plutôt par l'existence d'un habitat très précaire (caravanes, mobil-homes, grange...). Des investigations sur les personnes mal logées en milieu rural étaient prévues dans le

¹ CNIS 1996:153-154.

² C'est à dire dormant dans des centres d'hébergement ou dans l'espace public.

département d'Ille-et-Villaine, mais n'ont pu avoir lieu à temps³. Par ailleurs, une réflexion a été menée sur les moyens permettant de mieux apprécier l'évolution du marché du logement et de l'offre accessible aux personnes à faibles revenus.

A la suite du travail du sous-groupe « sans-abri », le CNIS a émis trois recommandations et quatre propositions. En voici le texte tel qu'il figure dans (Benveniste, 1996, p2-3) :

« Les trois recommandations :

- H. La connaissance et la prise en compte de l'exclusion du logement n'avanceront pas par une simple multiplication d'enquêtes spécifiques focalisées sur les populations sans-abri. Ce souci doit être partagé par l'ensemble des concepteurs des enquêtes traditionnelles sur l'emploi, le logement, la santé, les revenus, etc. En matière de logement en particulier, la connaissance de l'exclusion du logement suppose une prise en compte du fonctionnement de l'ensemble du marché.
- I. Il est nécessaire de prendre en compte les besoins d'information au niveau local. C'est à l'échelle locale que l'adéquation entre la demande et l'offre de logement peut être appréciée.
- J. Il convient de développer la qualité des investigations en favorisant une connaissance en partenariat entre des personnes de disciplines différentes, des organismes de nature différente, et avec les personnes qui ont vécu elles-mêmes l'exclusion. Il faut développer une connaissance des situations, des populations, mais aussi des processus qui conduisent les personnes à l'exclusion du logement.

Les quatre propositions :

- Réaliser une enquête nationale auprès des personnes fréquentant les lieux d'hébergement ou d'accueil principalement destinés aux personnes sans domicile.
- Mieux prendre en compte les populations sans logement autonome stable dans le recensement de la population et les enquêtes nationales traditionnelles.
- Développer des investigations locales sur l'accès au logement des populations à bas revenus à des échelles pertinentes.
- Réaliser une enquête nationale sur les ménages menacés d'expulsion et sur l'issue des procédures. »

Dans ce contexte, l'INED a, par la suite, développé une série de travaux permettant de mieux connaître la situation actuelle des personnes sans domicile et les trajectoires qui les ont conduites à cette situation (voir partie E). Ces travaux s'articulent autour de plusieurs enquêtes statistiques auxquelles se greffent un certain nombre d'autres investigations quantitatives ou qualitatives, portant par exemple sur l'évolution du parc social de fait⁴ ou l'univers des centres d'hébergement pour personnes sans abri.

Les enquêtes de l'INED s'inspirent de méthodes testées depuis plusieurs années aux Etats-Unis (Rand Corporation, Research Triangle Institute, Urban Institute, Bureau du Census). Elles répondent à deux objectifs :

- donner un premier éclairage permettant de mieux connaître les processus qui ont conduit les personnes sans logement à cette situation, les difficultés qu'elles rencontrent, et la façon dont elles les surmontent. Pour cela on leur demande de décrire leurs conditions de vie actuelles, ainsi que certaines périodes de leur histoire résidentielle, professionnelle et relationnelle. Les enquêtes auprès des personnes utilisant les "services" d'aide destinés aux sans-domicile sont les plus adaptées à cette étude des processus ;

- étudier les conditions de réalisation et d'extension à une plus grande échelle d'enquêtes de ce type, et élaborer des recommandations en vue d'aboutir à une meilleure prise en compte des personnes sans domicile dans le recensement général de la population ainsi que dans les enquêtes qui se déroulent ordinairement auprès des seuls ménages logés. Dans cette même optique,

³ En raison d'une inondation qui, en privant de logement de très nombreuses personnes, a mobilisé les organismes d'aide qui devaient réaliser cette étude.

⁴ Logements privés, bon marché, souvent anciens et dégradés.

on s'est intéressé aux conditions de reproduction et d'adaptation de ces enquêtes dans d'autres pays européens. Cet objectif a été atteint puisque l'INSEE a repris en l'adaptant au niveau national la méthode d'échantillonnage, mise au point par l'INED, pour réaliser son enquête nationale auprès des sans-domicile (2001).

Les enquêtes⁵ de l'INED ont été précédées d'entretiens afin de faciliter l'élaboration du questionnaire. D'autres entretiens ont été réalisés après les enquêtes, pour éclaircir certaines interprétations et mieux comprendre la façon dont les sans-domicile ont vécu les situations décrites.

B. La classification des situations de logement du CNIS et quelques commentaires

Lors des travaux du CNIS, une classification détaillée des situations de logement a été établie (Clanché, 2000) grâce à laquelle différentes sortes de difficultés de logement peuvent être identifiées. Des méthodes différentes permettent de mieux connaître telle ou telle de ces difficultés. Il n'y a pas de méthode unique, d'enquête ou de fichier unique qui éclaire sur l'ensemble de ces situations.

La situation de logement est décrite grâce à quatre nomenclatures (voir partie G) : le type d'habitat, le statut d'occupation, la qualité du logement, la stabilité ou la précarité au sens temporel.

Il a été jugé nécessaire d'utiliser simultanément plusieurs nomenclatures parce qu'une situation peut être favorable sur l'une des dimensions (par exemple, selon la hiérarchie des statuts d'occupation, être propriétaire) et défavorable sur l'une des autres dimensions (par exemple, selon la nomenclature sur la qualité du logement, posséder un logement qui n'a pas l'eau courante).

Chacune de ces nomenclatures correspond à un aspect de ce qui peut être appelé de mauvaises conditions de logement, ou des besoins en logement. Les exemples incluent la vie dans des centres d'hébergement ou dans la rue, pour la nomenclature de type d'habitat; être hébergé par ses parents ou amis, vivre dans un squat etc, pour la nomenclature de statut d'occupation; vivre dans un endroit (qui peut être la rue ou n'importe quel lieu non destiné à l'habitation) sans accès à l'eau courante, etc pour la nomenclature de qualité de logement; être en danger d'expulsion, vivre dans un logement ou dans un centre dépendant d'une association mais se trouver à la fin de la durée maximale de séjour, pour la classification de stabilité/précarité.

En France, les enquêtes de l'INED et de l'INSEE auprès des sans-domicile, locales (à Paris) ou nationale, considèrent comme *sans-domicile au sens restreint* les gens qui dorment dans la rue ou d'autres endroits impropres à l'habitation et les personnes vivant dans des centres d'hébergement, des hôtels ou des appartements payés par des organisations non gouvernementales ou des organismes publics et utilisent ainsi une combinaison simplifiée de deux nomenclatures, le statut d'occupation et le type d'habitat (voir plus loin, partie C). Mais les statisticiens français (à l'INED et à l'INSEE) sont aussi intéressés par d'autres situations, comme les gens vivant dans des squats, hébergés par un tiers, ou vivant dans des conditions insalubres ou en danger d'expulsion. Diverses enquêtes sont utilisées en complément des enquêtes sur les sans domicile : questions sur l'hébergement par un tiers et sur la qualité du logement dans l'Enquête Logement de l'INSEE, études sur les personnes en danger d'expulsion etc. C'est un système d'enquête qui est constamment amélioré, et l'INED et l'INSEE travaillent pour produire une évaluation générale des difficultés de logement par des enquêtes quantitatives complétées par des études qualitatives.

Jusqu'à présent, les squats sont la catégorie de conditions de logement la plus difficile à étudier par des méthodes quantitatives.

La classification française présentée ici fournit une base pour la discussion, mais a été limitée aux aspects dans lesquels la situation de sans domicile pouvait trouver sa place, aspects étudiés pendant les réunions du Groupe Sans abri du CNIS. Si on s'intéresse aux difficultés de logement en général, d'autres aspects doivent aussi être pris en compte. Les principaux impliquent **la comparaison entre les caractéristiques du ménage et les caractéristiques du logement** : comparaison entre le coût du logement et les revenus du ménage ; adaptation du logement au ménage en termes de taille, mais aussi de composition du ménage, accès facilité dans le cas où l'un des membres du ménage est handicapé etc.

C. Les difficultés des enquêtes auprès des sans-domicile

⁵ Un comité de pilotage (associations et institutions s'occupant des sans-domicile, chercheurs) et un comité scientifique ont accompagné ces recherches.

Afin de conduire des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile, plusieurs types de difficultés doivent être résolus :

- la **définition** des personnes que l'on qualifiera de sans-domicile n'est pas évidente : on peut y inclure non seulement les personnes dormant dans la rue, et celles dormant dans des centres d'hébergement d'urgence ou de longue durée, mais aussi des personnes hébergées chez des amis ou des parents, vivant en squat... Toutes les définitions sont légitimes, à condition de préciser à chaque fois de quoi l'on parle ;
- contrairement à ce qui se passe pour la plupart des enquêtes statistiques, on ne dispose **pas de base de sondage** (fichiers d'adresses, comme pour la plupart des enquêtes auprès des ménages, ou fichiers administratifs, par exemple lorsqu'on enquête auprès des bénéficiaires d'une mesure de politique sociale) ;
- lorsqu'il s'agit de réaliser une première enquête statistique sur les sans-domicile, on n'a **pas de connaissance a priori** de la population permettant d'enquêter par quotas ;
- les personnes concernées sont à la fois **peu visibles** (dissimulées pour des raisons de sécurité, mais aussi, pour beaucoup, d'une apparence qui ne les distingue pas de personnes disposant d'un logement) et **très mobiles** ;
- ces enquêtes présentent de nombreuses **difficultés éthiques et de terrain** (contacts avec les personnes dont il faut respecter ce qu'il leur reste d'espace privé, relations avec les responsables, les travailleurs sociaux, les bénévoles, etc.) ;
- enfin, il faut savoir si l'on s'intéresse au phénomène sur une **période longue** ou à une **date donnée** (qui peut être assimilable à une courte période).

1. Difficultés (ou multiplicité) de définition

Le tableau ci-joint présente la multiplicité des situations de logement dans laquelle peut se trouver une personne une nuit donnée. Il s'agit d'une version simplifiée de la classification issue des travaux du CNIS, qui tient compte des deux premières dimensions, type d'habitat et statut d'occupation. En gras : l'aspect « physique » de ce logement ou abri ; en caractères ordinaires : le statut. Dans la plupart de ces situations, quoique en proportion très différentes, on peut trouver des personnes sans domicile, ou du moins sans logement autonome ou mal logées. Les situations en italiques sont celles que les enquêtes du type de celles de l'INED ou de l'INSEE, auprès des utilisateurs de services d'hébergement et de distribution de repas chauds, « couvrent » bien. Pour les autres, on les touche de façon partielle, dans la mesure où les personnes font appel à des distributions de nourriture gratuites.

Il convient aussi, afin d'avoir une vue globale des difficultés de logement, d'utiliser les résultats d'autres enquêtes. Par exemple, si on se limite, comme l'INED, aux personnes hébergées dans des centres ou dormant dans la rue, on peut compléter les résultats par ceux d'une enquête comme l'enquête Logement de l'INSEE, qui a rajouté dans un questionnaire s'adressant à l'ensemble des ménages disposant d'un logement des questions sur les personnes hébergées par le ménage, permettant ainsi de mieux connaître ce dernier type de situation (voir le tableau de classification des sources dans la partie F.

Situation de logement une nuit donnée

- **Maison ou appartement ou chambre indépendante**
 - Propriétaire ou locataire
 - Logé gratuitement
 - Hébergé par un particulier
 - Résident, sous-locataire ou hébergé par un organisme d'aide*
 - Sans titre (squat)
- **Chambre d'hôtel**
 - Payée par ego
 - Payée par un organisme d'aide*
 - Sans titre (hébergé)
- **Foyer ou centre d'hébergement s'adressant aux personnes sans domicile**
- **Foyer ou centre d'hébergement destinés à d'autres situations** (travailleurs, personnes dépendantes....)
 - Résident ou sous-locataire "ordinaire"
 - Résident, sous-locataire ou hébergé par un organisme d'aide*
- **Autres collectivités** (hôpitaux, prisons, casernes...)
- **Logements mobiles** (caravanes, péniches...)
- **Logements ou hébergements de fortune** (caravane non mobile, entrepôt, parties communes d'un immeuble, cabane...)
 - On peut distinguer selon la possession de l'abri, la possibilité de laisser ses affaires...
- **Espace public**

2. L'absence de base de sondage

Une grande partie des enquêtes auprès des ménages se fait à partir d'un tirage dans un fichier d'adresses. Pour les enquêtes de l'INSEE, ce fichier d'adresses est fourni par le recensement de la population, et actualisé entre deux recensements par les permis de construire. D'autres enquêtes, par exemple celle auprès des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI), se font en tirant aléatoirement des personnes dans un fichier de type administratif. Aucune de ces deux méthodes ne s'applique dans le cas de personnes sans domicile, qui ne disposent pas de logement et qui ne font pas l'objet d'une liste, tout au moins en France.

3. L'absence de connaissance a priori de la population empêchant d'enquêter par quotas

Actuellement, au niveau national, on dispose des statistiques⁶ suivantes :

- **Les données du recensement :**

- les centres d'urgence ont été enquêtés le 2 février 1999 ;
- les centres de longue durée l'ont été au cours du mois de février 1999.

Ces deux types de lieux sont bien couverts au niveau du dénombrement mais les bulletins n'ont pu être complètement remplis (quoique courts, ils étaient déjà trop longs pour être remplis par les intéressés, en l'absence d'un enquêteur) ;

- l'enquête « rue » s'est déroulée le 8 mars 1999 (en même temps que le recensement dans les logements ordinaires). Elle ne touche pas tout le monde (les personnes sans domicile n'étant pas nécessairement repérables sans autre information que leur aspect physique) mais comporte également des doubles comptes, en particulier avec les personnes recensées dans les centres en février.

- **Les données du ministère des affaires sociales :**

Elles portent sur les centres qui assurent l'hébergement des adultes et familles en difficulté. Ces données ne concernent qu'une partie des personnes car tous les centres d'hébergement destinés

⁶ Cette partie 3 a été rédigée en s'inspirant d'une présentation faite en 1999 par Cécile Brousse, responsable de l'enquête nationale de l'INSEE sur les personnes sans domicile de 2001.

aux sans-domicile n'y figurent pas, en particulier certains centres d'urgence ; les caractéristiques de la clientèle sont décrites très brièvement.

- **Les statistiques des associations ou des administrations locales :**

Elles portent en général sur un centre ou un organisme particulier, sur lequel elles donnent des renseignements importants. Mais leur agrégation est difficile en raison de différences de nomenclature et de la grande mobilité des personnes sans domicile, entre les différentes structures d'aide ou entre la situation de sans-domicile et celle de personne logée ou hébergée.

La méthode employée par l'INED et l'INSEE repose sur le recours des sans-domicile aux services d'aide mais avec une prise en compte de leur fréquence d'utilisation des services.

4. Le manque de visibilité des personnes concernées et leur mobilité

La mobilité des personnes sans domicile entre différentes situations et différents lieux conduit à des risques de double compte. Par ailleurs, comme on l'a vu, il est difficile de reconnaître que certaines personnes sont sans domicile (il n'y a pas toujours de différence visible), et, de plus, les personnes peuvent chercher à se dissimuler, en particulier la nuit, pour échapper à certains dangers.

5. Les difficultés éthiques et de terrain

Il est nécessaire de travailler en partenariat avec les associations, sans perturber leur propre activité. Par ailleurs, on doit aussi respecter le peu d'espace privé qui reste aux personnes sans logement, qui n'ont pas de porte à refermer lorsqu'elles ne souhaitent pas recevoir d'enquêteur. Pour un développement sur les questions indissociablement éthiques et scientifiques que posent ce type d'enquête, voir Firdion, Marsat, Bozon, 1995.

6. Période longue ou date

Il est très important de distinguer entre :

- une situation **à un moment donné** ou sur une courte période (nombre et caractéristiques des sans-domicile un jour moyen, une semaine moyenne) ;
- une situation **sur la durée** (nombre et caractéristiques des personnes s'étant trouvées dans la situation de sans-domicile au moins une fois au cours d'une année, de cinq ans, de leur vie... ; aller et retour entre la rue et les logements).

Les résultats, qu'il s'agisse du nombre des personnes concernées ou de leurs caractéristiques, changent selon qu'on travaille à une date donnée ou sur une période (voir tableau en fin de compte rendu). Les deux types de résultats ont leur intérêt, mais il ne faut pas les confondre et ajuster la méthode à ce que l'on recherche :

- les enquêtes statistiques du type de celle de l'INED permettent de donner des estimations pour un jour ou une semaine moyens de la période d'enquête ;
- ce sont d'autres types de méthode qui permettent d'avoir des estimations sur une période (longue) donnée :
 - les **panels** sont des enquêtes à passages répétés, avec toute la difficulté qu'il y a à retrouver des personnes sans domicile (Sosin *et alii* 1990 ; Koegel *et alii* 1996) ;
 - l'utilisation de **fichiers administratifs** de gestion de centres d'hébergement ou d'autres services aux sans-domicile nécessitent l'établissement d'un identifiant et la suppression des doubles comptes, et présentent différentes difficultés éthiques (« fichage ») et de charge de travail pour les personnes responsables des données (Culhane *et alii* 1994) ;
 - les **enquêtes rétrospectives auprès de ménages disposant d'un logement** posent quelquefois des questions sur d'éventuelles périodes antérieures où la personne interrogée aurait été sans domicile ou logée de façon précaire (Link *et alii* 1994).

D. La méthode « enquêtes auprès des usagers des services d'hébergement et de restauration » : caractéristiques, difficultés, champ couvert

L'INED a repris et adapté au cas parisien une méthode mise au point aux États-Unis, qui a été employée, par exemple, par l'*Urban Institute* en 1987 (Burt et Cohen 1989), et le *Bureau of the Census* en 1996.

- Il s'agit d'une enquête qui se déroule sur une certaine période, d'environ un mois, et permet d'établir des résultats pour un jour moyen ou une très courte durée dans la période (au plus une semaine).
- Sur une ville donnée, l'enquête se déroule en deux phases : établissement d'une liste exhaustive de services de tel ou tel type, tirage aléatoire des services enquêtés puis des prestations (des personnes dans une file, par exemple), passage de la prestation à la personne par l'établissement de pondérations correctrices. On corrige ainsi les doubles comptes et les différences de probabilité de figurer dans l'échantillon selon l'intensité d'utilisation des services au cours de la période pour laquelle sont donnés les résultats. Dans le cas d'une enquête nationale en milieu urbain, une première étape serait le tirage aléatoire des villes enquêtées.
- L'étude des contacts pris et des refus fait apparaître un taux d'acceptation d'environ 60 %.

Les inconvénients de cette méthode (ces remarques sont valables pour toutes les enquêtes de ce type) : outre la lourdeur de l'opération consistant à réaliser une liste exhaustive des services et les difficultés inévitables de terrain, les inconvénients sont les suivants :

- l'absence de données sur une période longue (on n'a donc pas une bonne image des utilisateurs « rares ») ;
- la non-prise en compte des effets saisonniers ;
- la sous-représentation de certaines catégories (les non-francophones, en particulier ceux provenant des pays de l'Est) et les difficultés à atteindre certains segments de la population (par exemple, les personnes qui vivent en squat, à l'hôtel ou chez des amis avec leurs propres revenus – manche, deal, allocation, travail), que l'on doit donc soit exclure du champ théorique soit sous-représenter.

De plus, cette méthode n'est généralisable qu'à un milieu urbain relativement bien pourvu en services destinés prioritairement aux sans-domicile, donc peu reproductible en milieu rural ou dans des pays où de tels services n'existent pas.

Les avantages en sont la réalisation d'un échantillon représentatif des personnes utilisant certains services un jour ou une semaine moyens. La durée de passation du questionnaire permet le recueil d'informations détaillées, en particulier sur les trajectoires résidentielles, familiales et professionnelles. On peut ainsi aller beaucoup plus loin qu'un dénombrement ou qu'une estimation des effectifs, dont l'intérêt reste assez relatif.

Par rapport aux situations de logement dont il était question plus haut (version réduite des nomenclatures mises au point dans le cadre des travaux du CNIS, telles qu'elles ont été exposées par François Clanché), le champ atteint par les enquêtes de l'INED et de l'INSEE est le suivant :

	Sites d'hébergement	Sites de restauration	On n'atteint pas
Maison, appartement	Pour la fraction dépendant d'un organisme d'aide	Pour la fraction qui fait appel aux restaurations aidées	ex : les hébergés, les squatteurs n'allant jamais aux restaurations
Hôtel	Pour la fraction dépendant d'un organisme d'aide	Pour la fraction qui fait appel aux restaurations aidées	ex : ceux qui paient leur hôtel et ne vont pas aux restaurations
Foyer ou centre pour sans-domicile			
Autre foyer ou centre	Pour la fraction dépendant d'un organisme d'aide	Pour la fraction qui fait appel aux restaurations aidées	ex : ceux qui sont hébergés et ne vont pas aux restaurations
Autre collectivité			
Logement mobile		Pour la fraction qui fait appel aux restaurations aidées	ceux qui ne vont pas aux restaurations
Hébergement de fortune		Pour la fraction qui fait appel aux restaurations aidées	ceux qui ne vont pas aux restaurations
Espace public		Pour la fraction qui fait appel aux restaurations aidées	ceux qui ne vont pas aux restaurations

E. Les travaux de l'INED

Depuis les travaux du CNIS, un programme de recherche se déroule à l'INED, qui a réalisé plusieurs enquêtes pilotes :

- 1994-1995 : enquête de type « dénombrement » auprès des personnes sans domicile de 18 ans et plus, dans les centres d'hébergement (par échantillon) et dans la rue (toutes les personnes, domiciliées ou non, rencontrées dans la soirée et la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 février 1995 à Paris, dans un secteur allant de la gare du Nord à la République). 261 personnes ont été rencontrées par les enquêteurs dont 246 dans la rue (16 sans-domicile repérés) et 15 dans les centres ou point d'accueil des centres ;

- février-mars 1995 : enquête auprès de 591 utilisateurs de services destinés aux sans-domicile (personnes de 18 ans ou plus fréquentant les services d'hébergement et de restauration de Paris intra-muros, auxquels on ajoute Nanterre et le centre Corentin Celton, où des personnes sont conduites en bus depuis Paris) ;

- deuxième semestre 1997 : enquête auprès des points d'accueil pour jeunes et les services d'hébergement, de restauration et les boutiques-solidarité accueillant exclusivement ou non des jeunes de 16 à 24 ans ;

- février-mars 1998 : enquête auprès de 461 jeunes sans domicile ou en situation précaire, utilisant les services à Paris et dans la première couronne (jeunes de 16 à 24 ans fréquentant les services d'hébergement, de restauration, les boutiques-solidarité et les points d'accueil jeunes) ;

- en 2001-2002, enquête auprès des personnes contactées par les services itinérants de type « maraudes » (96 personnes) ainsi qu'auprès d'une quarantaine de personnes non francophones et fréquentant les centres d'hébergement et les distributions de repas chauds.

D'autres travaux sont venus compléter ces enquêtes :

- une étude des centres d'hébergement accueillant les personnes sans domicile, reposant sur des entretiens auprès des responsables (Soulié, 1997) ;

- la constitution d'une base documentaire informatisée sur les recherches et études en Europe et en Amérique du Nord, essentiellement en France et aux Etats-Unis (Yvon-Deyme et Baglan, 1996) ; cette base est encore régulièrement mise à jour ;

- un test de questionnaire permettant de replacer la situation des personnes sans domicile ainsi que celle des personnes ayant un logement précaire dans une nomenclature décrivant les différentes situations par rapport au logement et au travail (Clanché, 1998 et 2000) ;

- une étude sur le parc social « de fait » et son évolution (Arbonville, 1998 et 2000) à partir des enquêtes Logement de l'INSEE ;

- une étude sur les sans-domicile et l'espace urbain impliquant un suivi dans le temps de plusieurs groupes (Plan Urbain/INED, 1996) ;
une synthèse des connaissances sur les méthodes permettant de prendre en compte le temps dans l'étude des situations des sans-domicile (panels et autres méthodes) (Rapport pour le PUCA de Pascal Arduin, Isabelle Frechon et Maryse Marpsat, 2002) ;

- une comparaison entre Paris et Amsterdam sur la représentation des personnes sans domicile (statistiques et catégories de l'action sociale) (Rapport pour le PUCA de Jean-Marie Firdion, 2002) ;

- plusieurs séries d'entretiens approfondis qui portaient sur les trajectoires des personnes interrogées et plus particulièrement, dans le cas des jeunes, sur le devenir de leur fratrie.

De son côté, le Service des Enquêtes a développé une expertise sur ces méthodes d'enquête (théorie statistique avec Nicolas Razafindratsima, organisation de la collecte, formation des enquêteurs et adaptation des méthodes au terrain avec Pascal Arduin et Martine Quaglia). Cette expertise a été mise à la disposition de l'INSEE et de l'INVS (Institut National de Veille Sanitaire).

F. Une méthode pour classer les sources de données sur les personnes sans domicile

Le tableau suivant propose une méthode de classification des sources de données sur les personnes sans domicile, selon deux critères :

- les données portent-elles sur une date donnée ou sur une longue période ?
- les données proviennent-elles de fichiers de services d'aide ou de questionnaires remplis par leurs responsables / de questionnaires passés auprès de sans-domicile / de questionnaires passés en population générale ?

Pour en savoir plus, on se reportera aux travaux du groupe CUHP (*Constructing Understandings of Homeless Populations*), bientôt disponibles sur Internet.

Principaux types de données portant sur les personnes sans domicile Proposition de classification

	Questionnaires ou entretiens auprès de responsables de services ; fichiers de services d'aide	Questionnaires ou entretiens auprès de personnes sans domicile	Questionnaires ou entretiens auprès de la population générale
Données à un moment donné ou sur très courte période, y compris avec des questions rétrospectives			
Données longitudinales (recueillies au sujet des mêmes personnes sur une longue période)			

**Principaux types de données quantitatives portant sur les personnes sans domicile
avec quelques exemples**

	Questionnaires auprès de responsables de services ; fichiers de services d'aide	Questionnaires auprès de personnes sans domicile	Questionnaires auprès de la population générale
Données à un moment donné ou sur très courte période, y compris avec des questions rétrospectives	Enquête Etablissements sociaux (ES) de la DREES (tous les deux ans)	Enquêtes INED (1995, 1998, 2002) Enquête nationale INSEE (2001) Enquêtes menées par les associations sur leur « clientèle » Enquête DRASSIF	Enquête Logement de l'INSEE : questions sur les hébergés Enquête du Credoc : questions sur les périodes sans domicile antérieures Enquête Santé de l'INSEE : questions sur les périodes sans domicile antérieures
Données longitudinales (recueillies au sujet des mêmes personnes sur une longue période)	Travaux du Samu social de Paris Etude de l'ORSAS-Lorraine	Rien en France	

Avantages et difficultés de ces enquêtes

	Questionnaires ou entretiens auprès de responsables de services ; fichiers de	Questionnaires ou entretiens auprès de personnes sans domicile	Questionnaires ou entretiens auprès de la population générale
Données à un moment donné ou sur très courte période, y compris avec des questions rétrospectives	<p>Enquêtes ou fichiers portant sur les personnes fréquentant un service ou un ensemble de services, sans entretien direct avec les personnes concernées. Si la personne peut fréquenter plusieurs services pendant la période d'enquête, il peut y avoir des doubles comptes.</p> <p>Application : connaître les effectifs des personnes utilisant les services et un certain nombre de caractéristiques « de base » (âge, sexe) ; disposer de données sur les services les accueillant.</p>	<p>Enquêtes auprès des utilisateurs des services, avec calcul de pondérations permettant de corriger la surreprésentation des personnes fréquentant différents services.</p> <p>Applications : connaître les caractéristiques, le passé, le mode de vie etc. des personnes sans domicile au moment de l'enquête. Le questionnaire peut recueillir des données détaillées sur le passé et le présent des personnes, mais rien sur leur devenir.</p>	<p>Enquêtes auprès de personnes disposant d'un logement, à qui on demande, par exemple, si elles ont connu une période sans logement ou si elles hébergent quelqu'un (le reste du questionnaire peut porter sur des sujets très différents). On peut rattacher à ce type d'enquête les questionnaires sur l'opinion du public sur la question des sans-domicile, sur l'édification d'un service d'aide dans leur voisinage etc.</p> <p>Applications : savoir combien de personnes se sont trouvées sans domicile dans l'ensemble de la population et quelles sont leurs caractéristiques (ce sont des personnes « sorties » du sans-abrisme) ; savoir combien de personnes sont hébergées à la date de l'enquête et quelles sont leurs caractéristiques.</p>

	Questionnaires ou entretiens auprès de responsables de	Questionnaires ou entretiens auprès de personnes sans domicile	Questionnaires ou entretiens auprès de la population générale
<p>Données longitudinales (recueillies au sujet des mêmes personnes sur une longue période)</p>	<p>Suivi sur une longue durée de dossiers, soit des personnes fréquentant un service, soit de l'ensemble de celles fréquentant une liste de services. Problème dans ce dernier cas : les personnes ayant fréquenté plusieurs services sur la période figurent sur plusieurs listes, il faut donc disposer d'un identifiant qui permet d'éliminer les doubles comptes. Applications : connaître les caractéristiques (avec un petit nombre de variables) et les effectifs des personnes ayant différents types de trajectoires, ainsi que les types de services par lesquels elles passent.</p>	<p>Après une première enquête qui donne les caractéristiques de base, passages répétés auprès des mêmes personnes sur une durée qui peut atteindre plusieurs années. Difficulté : recontacter les interviewés. Applications : savoir quel type de trajectoire est le plus fréquent pour quel type de personnes ; évaluer l'effet d'une mesure en comparant un groupe en ayant bénéficié avec un groupe témoin...</p>	<p>En Europe, il serait théoriquement possible d'utiliser le panel Européen mais "l'attrition" (c'est-à-dire la perte de personnes au cours du temps d'observation) est plus forte pour les personnes ayant des difficultés de logement, et la taille de l'échantillon est faible pour un pays donné. Applications : suivre les phases de perte du logement et leur évolution (relogement, institutionnalisation etc.) .</p>

G-LA CLASSIFICATION ADOPTEE PAR LE CNIS

1. Nomenclature des types d'habitat

- | | |
|---|--|
| 1. Maison individuelle | <ol style="list-style-type: none">1. Dans une ferme (habitation intégrée à l'exploitation)2. Hors ferme |
| 2. Logement dans un immeuble collectif | <ol style="list-style-type: none">1. Dans un immeuble de moins de 5 logements2. Dans un immeuble comportant 5 à 9 logements3. Dans un immeuble comportant 10 logements ou plus |
| 3. Logement dans un bâtiment ayant également une fonction autre que d'habitation | (ex. : loge de gardien d'une usine, d'un stade, logement de fonction dans une école, une gare, un hôpital) |
| 4. Chambre d'hôtel | <ol style="list-style-type: none">1. Hôtel de tourisme2. Hôtel meublé |
| 5. Pièce indépendante ayant sa propre entrée | (ex. : chambre de bonne, garage ou pièce en fond de jardin aménagée : pièce rattachée à un logement ordinaire mais qui en est physiquement séparée) |
| 6. Foyer ou centre d'hébergement | <ol style="list-style-type: none">1. Logement foyer (autonomie de vie, gestion commune) ou résidence sociale2. Foyer collectif (vie collective) à caractère permanent.
Ex. : foyer pour handicapés, pour personnes dépendantes3. Centre d'hébergement temporaire ouvert toute l'année4. Centre d'hébergement saisonnier |
| 7. Autre ménage collectif | <ol style="list-style-type: none">1. Etablissement sanitaire, hôpital2. Prison3. Caserne4. communauté de vie, congrégation religieuse5. Internat scolaire, cité universitaire |

8. Logement mobile effectivement mobile (gens du voyage, mariners, ...)

Caravane mobile, péniche mobile, motor-home, camping-car

9. Habitat privatif temporaire ou prévu comme tel

1. Caravane ou péniche fixe (non susceptible de se déplacer en l'état), baraque de chantier
2. Mobile-home, "Algéco", incapable de se déplacer de façon autonome, individuel (un seul ménage)
3. Mobile-home, "Algéco", collectif (plusieurs ménages)

10. Hébergement de fortune privatif avec possibilité d'y laisser des affaires (l'hébergement est propre à la personne ou au ménage dont il fait partie)

1. Cave, parking, grenier, cabane (ou tout lieu plus ou moins fermé, maçonné)
2. Voiture, wagon, bateau (mais ni cabine de péniche, ni caravane)
3. Usine, bureau, entrepôt, bâtiment agricole ou local technique désaffecté
4. Ruine, chantier, grotte, tente (lieu non fermé)

11. Hébergement de fortune collectif avec possibilité d'y laisser des affaires (l'hébergement est partagé avec d'autres ménages)

1. Cave, parking, grenier, cabane
2. Voiture, wagon, bateau
3. Usine, bureau, entrepôt, bâtiment agricole ou local technique désaffecté
4. Ruine, chantier, grotte, tente

12. Hébergement de fortune sans possibilité d'y laisser des affaires

1. Cave, parking, grenier, cabane
2. Voiture, wagon, bateau
3. Parties communes d'un immeuble (couloir, cage d'escalier, palier)
4. Usine, bureau, entrepôt, bâtiment agricole, local technique désaffecté
5. Usines, bureaux, entrepôts, bâtiments agricoles, locaux techniques qui sont utilisés dans la journée
6. Ruine, chantier, grotte, tente

13. Utilisation d'espaces publics

1. Métro, gare, couloirs d'un centre commercial,

bâtiment public

2. Rue, pont, jardin public, voie ferrée

2. NOMENCLATURE DES STATUTS D'OCCUPATION

1. Propriétaire

1. Ayant des charges de remboursement d'emprunt

- Avec une aide de l'État
- Sans aide de l'État

2. N'ayant pas de remboursement d'emprunt

2. Locataire d'un local loué vide

1. HLM

2. Social non HLM

3. Bailleur privé

3. Locataire d'un local meublé

1. Hôtel de tourisme

2. Hôtel meublé

3. Appartement meublé

4. Logé gratuitement (disposant du logement, pour lui seul ou son ménage)

1. Logement de fonction

2. Fermier ou métayer

3. Logement mis à disposition par de la famille ou des amis

4. Logement mis à disposition par un organisme, une association ou une autre personne morale

5. Hébergé par un particulier (accueilli par le ménage qui habite le logement)

1. La personne qui héberge est un membre de la famille

2. La personne qui héberge est un ami

6. Sous-locataire à un particulier d'un local loué vide ou meublé

(le sous locataire est titulaire du logement, avec un bail)

7. Résident, sous-locataire ou hébergé dans une structure sociale, caritative, associative, religieuse

1. Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS)

ou autre

- à titre payant ou en contrepartie d'un travail
- à titre gratuit

2. Foyer (dont hébergement d'urgence), logement foyer⁷ ou résidence sociale, quelle que soit sa forme juridique (sauf CHRS).

- à titre payant ou en contrepartie d'un travail
- à titre gratuit

3. Association dont l'hébergement n'est pas la raison d'être

- à titre payant ou en contrepartie d'un travail
- à titre gratuit

4. Autre structure dont l'hébergement n'est pas la raison d'être (sauf association)

- à titre payant ou en contrepartie d'un travail
- à titre gratuit

8. Autre occupant sans titre

1. Avec l'accord du propriétaire (au noir, expulsé maintenu dans les lieux)

2. Sans l'accord du propriétaire

9. Sans domicile

1. Avec une adresse à laquelle on puisse écrire

2. Sans adresse

⁷ FTM : foyer pour travailleurs migrants ;
FJT : foyer pour jeunes travailleurs ;
FPH : foyer pour personnes handicapées ;
FPA : foyer pour personnes âgées

3. CRITERES D'APPRECIATION DE LA QUALITE DU LOGEMENT

- Avez-vous l'eau courante dans votre logement ou, à défaut, accès à un point d'eau ?
- Y a-t-il des WC à l'intérieur de votre logement ?
- Y a-t-il une douche ou une baignoire à l'intérieur de votre logement ?
- Combien de pièces d'habitation comporte le logement (sans compter la cuisine si elle fait moins de 12 M², la salle de bain, les couloirs) ?
- Combien de personnes y vivent ?
- Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il eu dans votre logement des problèmes d'humidité (infiltrations, fuites, inondations) ?

4. NOMENCLATURE DE STABILITÉ/PRÉCARITÉ

1. Propriétaire, locataire, sous-locataire ou logé gratuitement sans risque apparent de devoir quitter le logement avant un an
2. Propriétaires, locataire, sous-locataire ou logé gratuitement risquant de devoir quitter le logement avant un an contre son gré
3. Disposant d'un logement ou d'un hébergement pour une durée apparemment supérieure à un an mais sans garantie
4. Disposant d'un logement ou d'un hébergement certain pour une durée de six mois à un an
5. Disposant d'un logement ou d'un hébergement certain pour une durée de un à six mois
6. N'ayant aucune sécurité de logement au-delà d'une semaine
7. N'ayant aucune sécurité mais dormant presque tous les jours au même endroit
8. N'ayant ni sécurité ni régularité

Variation de la structure de la population d'un centre selon la durée de la période concernée

Durée	1er lit	2ème lit	3ème lit	4ème lit	5ème lit	Bilan		
1 ^{er} trimestre	H1	H2	H3	H5	F1	1F 4H 20% de F	2F 6H 25% de F	4F 8H 33% de F
2 ^{ème} trimestre			H4	H6	F2			
3 ^{ème} trimestre			H3	H7	F3			
4 ^{ème} trimestre			H4	H8	F4			

Lecture : un centre est occupé à un moment donné par une femme (F) et quatre hommes (H). Chacun y reste entre un et quatre trimestres, avec des retours possibles. Selon la durée de la période considérée, la proportion de femmes varie de une sur cinq à une sur trois personnes (différentes). Cette figure montre que, selon que l'enquête porte sur une date donnée ou sur une période donnée, les différences de structure de la population sont importantes. Les colonnes représentent des lits. Dans un centre d'hébergement de cinq lits, on regarde l'occupation des lits sur quatre trimestres. H1 est un homme qui est resté un an dans le centre, et a occupé le même lit pendant quatre trimestres. H2 est dans le même cas. H3 est un homme qui a été hébergé pendant un trimestre puis a retrouvé une autre forme d'hébergement pendant un trimestre (logement personnel, chez des amis, dans un hôpital ou une autre institution...) puis il est revenu pendant un trimestre, ensuite il est ressorti à nouveau pendant un trimestre. H4 est dans la même situation. H3 et H4 sont des gens qui alternent les périodes dans le centre avec des périodes pendant lesquelles ils retrouvent un logement, ou en tout cas, sortent du champ des personnes sans domicile. H5, H6, H7 et H8 sont quatre hommes qui sont hébergés pendant une courte période dans ce centre et qui retrouvent ensuite un logement. F1, F2, F3 et F4, sont quatre femmes qui ont eu chacune une courte période d'un trimestre sans logement. A un moment donné, quatre hommes et une femme occupent le centre, soit une proportion de femmes de 20%. Si on considère maintenant l'ensemble des hommes et des femmes qui sont passés dans ce centre sur une période d'un an, il y a quatre femmes et huit hommes, cela fait alors un tiers de femmes.

Selon que les enquêtes portent sur les personnes qui ont occupé des lits à un moment donné ou sur l'ensemble des personnes qui au cours de l'année sont passées par le centre, la proportion de femmes passe de un cinquième à un tiers. Lorsqu'on fait une enquête, il faut donc préciser sur quelle durée on travaille, parce que cela change les résultats tant au niveau du nombre de personnes concernées que de la structure de la population touchée.

Bibliographie

- ARBONVILLE Denise, 1998, « Normalisation de l'habitat et accès au logement. Une étude Statistique de l'évolution du parc « social de fait » de 1984 à 1992 », *Dossiers et Recherches*, n°71, INED.
- ARBONVILLE Denise, 2000, « Normalisation de l'habitat et accès au logement entre 1984 et 1992. Une étude du 'parc social de fait' », in Marpsat, Firdion, 2000, 31-62.
- ARDUIN Pascal, FRECHON Isabelle, MARPSAT Maryse, 2002, Aspects dynamiques de la situation des personnes sans domicile, rapport final pour le PUCA, INED, janvier 2002.
- BENVENISTE Corinne, 1996, « Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement », CNIS, *Actualités du Conseil National de l'Information Statistique*, n°17, mai 1996.
- BURT Martha R., COHEN Barbara E., 1989, "America's homeless. Numbers, characteristics, and programs that serve them", *Urban Institute Report*, n°3, 147-160.
- CLANCHE François, 1998, « Le classement des situations de logement : les sans-domicile dans des nomenclatures générales », *Sociétés Contemporaines*, n°30, avril 1998.
- CLANCHE François, 2000, « Le classement des situations de logement : les sans-domicile dans des nomenclatures générales », in Marpsat, Firdion, 2000, 193-207
- CNIS, 1996, *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement*, rapport final du groupe de travail sur les sans-abri, rapport n°29, mars.
- CULHANE Dennis P., DEJOWSKI Edmund F., IBANEZ Julie, NEEDHAM Elizabeth, MACCHIA Irene, 1994, Public Shelter Admission Rates in Philadelphia and New York City. The Implication of Turnover for Sheltered Population Counts. *Housing Policy Debate*, 5(2), 107-140.
- FIRDION Jean-Marie, MARPSAT Maryse, BOZON Michel, 1995, « Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ? Une question éthique et scientifique », *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2-3.
- FIRDION Jean-Marie, DE FEIJTER Henk, 2002, *Les personnes sans domicile et leur représentation (statistiques et catégories de l'action sociale): Une comparaison Paris-Amsterdam*, rapport final pour le PUCA, INED - Université d'Amsterdam, janvier 2002.
- KOEGEL Paul, BURNAM Audrey M., MORTON S.C., 1996, Enumerating Homeless People: Alternative Strategies and Their Consequences. *Evaluation Review*, 20(4), 378-403.
- Les lieux publics de la survie quotidienne, recherche exploratoire : parcours urbains et suivis de personnes sans domicile dans deux quartiers parisiens*, Plan urbain / INED, novembre 1996.
- LINK Bruce G., SUSSER Ezra, STUEVE Ann, PHELAN Jo, MOORE Robert, STRUENING Elmer L., 1994, Lifetime and Five-Year Prevalence of Homelessness in the United-States. *American Journal of Public Health*, 84(12), 1907-1912.
- MARPSAT Maryse et FIRDION Jean-Marie, eds, 2000, *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Travaux et Documents de l'INED, n°144.
- SOSIN Michael R., PILIAVIN Irving,, WESTERFELT Herb, 1990, Toward a Longitudinal Analysis of Homelessness. *Journal of Social Issues*, 46(4), 157-174.
- SOULIE Charles, 1997, « Le classement des sans-abri », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, n°118, juin 1997, p. 69-80.
- YVON-DEYME Brigitte et BAGLAN Jean-Yves, 1996, *Base de données bibliographique sur les sans-domicile*, sous la direction de Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion, INED/CSU, avril 1996.